

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL

SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD Courrier

Séance du 06 juillet 2022

12 JUIL. 2022

Délibération N°2022-07-03

ARRIVEE

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-deux	2
En exercice : 16	Le six juillet à dix-huit heures trente	
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie de GROISY, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD	
Suppléants (avec voix) : 0		
Suppléants (sans voix) : 0		
Pouvoirs : 1		
Titulaires excusés : 4		
Titulaires absents : 4		
Votes exprimés : 8	Date de convocation et d'affichage : 30 juin 2022	
DELEGUES PRESENTS :		
Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET (pouvoir à M. Mâchard), Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI,		
Délégués suppléants :		
▪ <i>Avec voix : /</i>		
▪ <i>Sans voix car titulaires présents : /</i>		
▪ DELEGUES EXCUSES : Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Jean PALLUD		
DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Michel PASSETEMPS		

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET : TECHNICIEN HYDRO-MORPHOLOGUE (CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX)

CONFORMEMENT à l'article L313-1 du CGFP,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

CONSIDERANT la nécessité d'étoffer les compétences en interne sur des domaines prioritaires de la gestion et de la restauration des milieux aquatiques et dans le cadre d'une restructuration du service,

VU le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical, annexée à la présente,

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Le Président présente le contexte et propose à l'assemblée délibérante :

Suite au bilan du Contrat de Rivières 2014-2019 et dans le cadre du nouveau Contrat de Milieu des Ussets, il apparaît nécessaire de disposer en interne de compétences techniques et d'ingénierie de travaux liées aux projets de restauration hydro-morphologique des cours d'eau. Cela permettra de soulager l'actuelle technicienne de rivières qui assurent ces projets.

Dans ce contexte, le Président propose la création d'un poste permanent à temps complet du cadre des emplois des Techniciens Territoriaux de la catégorie B dont les fonctions sont présentées ci-après. La permanence du poste se justifie par le type de missions de caractère durable que le technicien remplira. Le Président précise par ailleurs que les missions rattachées à ce poste sont éligibles aux subventions de publiques, notamment celles de l'Agence de l'eau.

MISSIONS :

Missions relatives à la restauration hydromorphologique des cours d'eau, sur l'ensemble du bassin versant des Ussets et pour les affluents du Rhône

Missions relatives à la prévention contre les inondations
Missions relatives à des actions préalables et d'accompagnement global pour le territoire
Missions relatives à la communication et la sensibilisation

SAVOIR-ETRE ET PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme de préférence en hydraulique fluviale, hydrologie,
- Analyses des modélisations numériques des écoulements, dans le domaine de la veille hydrologique et des modèles météorologiques,
- Expérience dans le domaine de la quantification du transport solide et de la morpho-dynamique fluviale,
- Expérience en bureau d'étude serait un plus,
- Autonomie, méthode, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation, rendre compte
- Goût pour le travail en équipe, très bon sens relationnel, force de proposition et bonne communication (orale et écrite), goût avéré pour le terrain,
- Sens de la concertation, pédagogie, écoute, facultés de négociation, gestion de situations conflictuelles,
- Capacité à travailler sur des sujets transversaux, à faire les liens entre les actions menées par soi-même et le reste de l'équipe

COMPETENCES :

- maîtrise de la conduite et de la gestion de travaux en rivières,
- répondre aux sollicitations du territoire et formuler des avis techniques,
- montage des dossiers administratifs, de commande publique et financiers,

Entendu l'exposé, après avoir débattu, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-DECIDE DE la création d'un emploi de Technicien-ne « hydro-morphologue » qui pourra être pourvu à compter du 01/09/2022 dans les grades de technicien, technicien principal 1ere classe, technicien principal 2eme classe, relevant de la catégorie B, à temps complet 35 heures/semaine pour exercer les missions suivantes :

- Missions relatives à la restauration hydromorphologique des cours d'eau, sur l'ensemble du bassin versant des Usses et pour les affluents du Rhône
- Missions relatives à la prévention contre les inondations
- Missions relatives à des actions préalables et d'accompagnement global pour le territoire
- Missions relatives à la communication et la sensibilisation

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme minimum de BAC+2 dans les domaines de l'hydrologie, dynamique sédimentaire fluviale et/ou d'expériences professionnelles dans le secteur des bureaux d'études.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et percevra les indemnités et primes, le supplément familial de traitement le cas échéant et actions sociales instituées par l'assemblée délibérante.

- PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,
- ADOpte** les modifications du tableau des emplois et des effectifs tel que présenté ci-après,
- AUTORISE** le Président à effectuer les démarches nécessaires au recrutement du nouvel agent ainsi que de solliciter les aides de l'Agence de l'eau RMC.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle acculturation
12 JUL. 2022
AF 2

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves Mâchard



ETAT DES EMPLOIS ET DE L'FFECTIF DU Syndicat de Rivières les Usse

06-juil-22

EMPLOIS							EFFECTIFS			
Date de délibération portant création	N° délibération	Permanent/Non permanent	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position
29/04/2009	2009-04-01	Permanent	Chargée de mission	35h					vacant	
06/07/2022	2022-07-02	Permanent - modification prévue par la délibération du 06/07/2022	Chargée de mission-Responsable	35h	Techn/ADM	A/B	Technicien Principal de 2ème Classe, Technicien P 1ere Classe, ingénieur, Attaché	poste à pourvoir à compter du 01 août 2022		
08/02/2018	2018-02-01	Permanent	Technicien de rivières	35h	Techn	B/C	Technicien Territorial/Adjoint technique	Technicien	Non tit.	En activité
06/12/2018	2018-12-01	Permanent	Technicien Milieux et patrimoines (Technicien zones humides)	35h	Techn	B	Technicien Principal de 2ème Classe	Technicien Principal de 2eme Classe	Titulaire	En activité
21/02/2020	2020-02-04	Permanent	Technicien « observatoires et gestion quantitative de la ressource en eau »	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	Non tit.	En activité

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

12 JUL. 2022

ARRIVEE
2

D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E
R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

21/02/2020	2020-02-05	Non Permanent	Technicien CTENS Plateau des Bornes, animation/concertation/communication territoriale	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	En activité
24/06/2020	2020-06-13	Permanent	Responsable administratif et financier TNC	24,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Adjoint Administratif territorial	En activité/congé maladie
24/06/2020	2020-09-08	Permanent	Assistante administratif, financier et secrétariat TNC	17,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Rédacteur	En activité
06/07/2022	2022-07-03	Permanent	Technicien Hydro-morphologue	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	
06/07/2022	2022-07-04	Permanent	Chargé (e) de communication TNC	14	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	
06/07/2022	2022-07-05	Permanent	Chargé (e) de gestion budgétaire et comptable TNC	24,5	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	